



Le congrès spécial TZR animé par Jean FAYEMENDY, Bruno MARECHAL et nous deux, s'est déroulé mardi 26 octobre 2017. Au final, ce n'est pas moins de 48 TZR de toute l'académie réunis pour discuter, échanger autour des préoccupations et des questions des TZR.

Après un rapide rappel sur les conditions qui ont amené à ce statut particulier, nous avons balayé l'année en récapitulant les dates à ne pas manquer et/ou les périodes importantes (signature du PV d'installation, inscription FPC, DGH, mutations...)

Puis Jean a répondu aux différentes questions sur les droits des TZR (peut-on refuser un poste ? Que faire si pas d'AS dans mon emploi du temps ?...) et est revenu sur les différentes primes et indemnités que peuvent percevoir les TZR en fonction de leur affectation (ISSR, frais de déplacement et de repas, professeur principal).

Enfin, des temps d'échanges ont eu lieu avec les militants du SNEP pour évoquer les cas particuliers de chacun et répondre de manière plus précise aux collègues.

Si vous avez encore des questions n'hésitez pas à consulter régulièrement le site académique du SNEP <https://www.snepfsu-versailles.net/> ou à nous contacter par mail ou sur la page facebook « TZR et néotit EPS acad de Versailles ». Quels que soient les problèmes que tu rencontres, ne reste pas seul, le SNEP Versailles est là pour t'accompagner.

*Chloé et Laura*